

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE  
MERCREDI 21 DÉCEMBRE 2016, AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, À  
CÔTE SAINT-LUC, À 11 H 45**

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le Maire Mitchell Brownstein, B. Comm., B.D.C., L.L.B.  
La conseillère Dida Berku, B.D.C.  
Le conseiller Mike Cohen, B.A  
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed  
Le conseiller Sam Goldbloom, B.A.  
La conseillère Ruth Kovac, B.A.  
Le conseiller Allan J. Levine, B.Sc., M.A., DPLI

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

Mlle Nadia Di Furia, Directrice générale par intérim  
M. Jonathan Shecter, Directeur général associé intérimaire  
Directeur des services juridiques et greffier agissant à titre de secrétaire  
de réunion

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Il n'y a pas eu de questions.

161242

**RÉSOLUTION AUTORISANT L'AFFECTATION DE 1,1 MILLION DE \$ DES  
SURPLUS NON AFFECTÉS POUR PAYER LES DÉPENSES LIÉES À L'ÉQUITÉ  
SALARIALE POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

Il fut

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER STEVEN ERDELYI  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE DIDA BERKU

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil municipal de Côte Saint-Luc approuve par la présente  
l'affectation de 1,1 million de \$ des surplus non affectés afin de payer les  
dépenses liées à l'équité salariale pour l'année se terminant le 31 décembre 2016;

QUE le certificat du trésorier n° 16-0196 a été émis le  
20 décembre 2016, par la trésorière de la ville, attestant la disponibilité des fonds  
pour couvrir les dépenses décrites. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

161243

**APPROBATION DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

---

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DIDA BERKU  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER STEVEN ERDELYI

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil autorise le maire à ajourner la séance. »  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**À 11 H 55, LE MAIRE MITCHELL BROWNSTEIN A DÉCLARÉ LA SÉANCE  
AJOURNÉE.**

---

MITCHELL BROWNSTEIN  
MAIRE

---

JONATHAN SHECTER  
GREFFIER